

Sauteur André, parcours de captivité¹

Arson Hervé
V1.01
19/01/2022

État civil mobilisation et capture

André, Eugène Sauteur était né le 4 janvier 1919 à Challex (Ain), fils de André Eugène Sauteur et de Élise Maillard ; agriculteur, il était domicilié à Saint-Léger-sous-La Bussière par Tramayes (Saône-et-Loire). Il était célibataire quand il a été mobilisé caporal du 42^{ème} Bataillon de Chasseurs à Pied, Centre d'Instruction Divisionnaire, matricule 2629.

Rattaché à la 47^{ème} Division d'Infanterie, le bataillon est affecté à la défense de la ligne Maginot. André Sauteur est capturé à Saint-Dié (Vosges) le 22 juin 1940, jour de la signature de la Convention d'Armistice. Il est d'abord dirigé vers la caserne Vauban à Strasbourg. Son nom figure sur le recensement des prisonniers de la chambre 60². Légèrement blessé, il est admis ensuite à l'hôpital Goujot de Strasbourg³.

Transfert en Allemagne

Il est enfin transféré en Allemagne à une date indéterminée⁴, au Stalag XII B. Ce camp se trouvait à Frankenthal, entre Worms et Ludwigshafen le long du Rhin, à 140 km au nord de Strasbourg. Il a reçu le matricule 17 962. Son nom figure plus tard sur une liste de prisonniers du Stalag XII F⁵, à Forbach en Moselle. L'Alsace et la Moselle ayant été annexées par les Allemands, ces territoires ont été considérés comme allemands par les Nazis et ils y ont installé des camps de prisonniers de guerre français.

L'enregistrement à Forbach est daté du 29 mars 1942, juste avant un départ vers Rawa-Ruska. Il est donc probable qu'André Sauteur a essayé de s'évader de Frankenthal, et qu'il a été repris en Moselle, et conduit au Stalag XII F à Forbach où il ne restera que deux semaines.

Internement sur le territoire du Gouvernement Général de Pologne

La date de l'enregistrement à Rawa-Ruska n'est pas connue, la Meldung correspondante n'ayant pas été fournie lors de la consultation. Le départ de Forbach est daté du 10 avril, via Limburg, Stalag XII A⁶. Nous savons que ce Stalag était l'un des trois centres de regroupement de prisonniers condamnés à la déportation vers la Pologne. D'après la date de départ, on peut présumer qu'André Sauteur a fait partie du premier ou du deuxième convoi arrivés à Rawa-Ruska.

Décès à Tarnopol, Stalag 325

Les décès de Félix Tremblet et d'André Sauteur sont déclarés sur la même Meldung⁷. La date et la cause du décès ne sont pas indiquées. Le lieu du décès, Tarnopol, était l'un des sous-camps du Stalag 325, à 200 km au sud-est de Rawa-Ruska. À noter qu'à la période du décès d'André Sauteur,

1 Dossier de décès 21P 153040 et Meldungen.

2 Liste de prisonniers 68852 éditée le 26 juillet 1940.

3 Liste de prisonniers 74086 éditée le 18 août 1940.

4 Meldung 79 du Stalag XII B éditée en décembre 1940. La colonne réservée à la date d'arrivée n'a pas été renseignée.

5 Meldung 415 du Stalag XII B éditée le 10 avril 1942.

6 Meldung 43 du Stalag XII F éditée le 22 septembre 1942.

7 Meldung 1052 du Stalag 325 éditée le 7 juillet 1943. Les colonnes date et cause du décès n'ont pas été renseignées.

le camp de Rawa-Ruska a été évacué. Tarnopol devient à ce moment-là l'un des deux centres administratifs du Stalag 325⁸.

Sur la première page du dossier de décès rédigé en France, on lit : décès le 23 janvier 1943 à Tarnopol, d'une défaillance cardiaque. Le défunt a été déclaré « Mort pour la France » le 3 mars 1943.

Mais le dossier contient également l'acte de décès en allemand. Le lieu exact du décès est précisé : infirmerie de Tarnopol, ce qui prouve que le malade n'a pas été hospitalisé. Quant à la cause de décès, il s'agit de « Fleckfieber », typhus. Cette maladie est transmise par le pou de corps ; elle se transmet massivement partout où des êtres humains sont entassés dans des conditions d'hygiène défectueuses. Les détenus des camps de concentration de Bergen-Belsen et de Theresienstadt en sont morts par centaines de milliers.

Une contradiction dans le dossier de décès

L'acte de décès en allemand a été rédigé et signé par un médecin, puis il a transité vers le bureau de l'État Civil de la Wehrmacht, lequel était chargé d'aviser officiellement les familles et l'État français via la Croix-Rouge. Les Nazis n'avaient aucune envie de faire savoir que le bacille du typhus se propageait dans les camps. Pour enrayer l'épidémie, il aurait fallu des antibiotiques et des vaccins, mais les médecins du camp n'en disposaient pas.

Le seul remède, c'était d'isoler le malade contagieux. Le typhus non soigné chez un malade sous-alimenté est une maladie mortelle. Le terme de défaillance cardiaque venait fort à propos cacher les conditions de détention dans le camp. Deux décès de prisonniers causés par le typhus ont été déclarés à Tarnopol par les Allemands : hormis celui d'André Sauter, celui d'Émile Hermez survenu le 22 juin 1942.

Inhumation

La dépouille du prisonnier a été inhumée dans le cimetière des Prisonniers de Guerre de Tarnopol, tombe n°58⁹. Ultérieurement, la tombe a été recensée n°9. D'après le témoignage du père Célestin Lavabre, 41 dépouilles de prisonniers du 325 ont été rapatriées d'Ukraine en octobre 1970 : 22 de Rawa-Ruska, 11 de Lemberg et 8 de Stryj ; donc aucune de Tarnopol.

Après la guerre

Aucune demande de pécule ou de titre n'a été adressée par la famille.

8 Intitulé du rapport de visite du 8 février 1943 de la Croix-Rouge : Stalag 325 Zweilager Tarnopol.

9 Indication portée sur la fiche de prisonnier rédigée en France.